

Quelques photomontages



Vue de Mont La Chapelle



Vue du lotissement de Pouigny Saint-Pierre
Qui voudra acheter un terrain ?



Vue du Château Naillac



Vue du Bordiau, route de Saint Aigny

Il est inacceptable d'implanter des Éoliennes industrielles au sein du **Parc Naturel Régional de la Brenne**, d'autant plus que dans l'Indre, **149** éoliennes industrielles sont déjà installées ou autorisées.

La région Centre, 3ème sur le plan national au niveau des énergies renouvelables, dispose déjà de très nombreux parcs éoliens.

L'éolien est une énergie intermittente et aléatoire. La zone concernée est très peu ventée, la vitesse du vent est estimée à 6m/s par le promoteur (l'étude proposée ne tient pas compte du mât de mesure installé récemment !), ce qui donnera une production égale seulement à 20 % de la capacité des machines...

N'y a-t-il pas des lieux plus propices ?

*Rejoignez notre association, soyons unis et déterminés face à ce projet dévastateur pour notre cadre de vie et notre Parc Naturel Régional de la Brenne.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.*

ADESA – 4 rue de Mijault – 36220 SAUZELLES

e-mail : adesa.sauzelles@hotmail.fr

Association de Défense de l'Environnement de Sauzelles et des Alentours

